

Sanctions encourues en 2003

Contravention

Taux d'alcoolémie
entre 0,5 et 0,79 g/l

- Retrait de 3 points
- Amende forfaitaire de 135 €

Délit

Taux d'alcoolémie à partir de 0,8 g/l ou
sous l'influence de substances psychoactives

- Suspension du permis jusqu'à cinq ans
- Retrait de 6 points
- Amende jusqu'à 4 500 €
- Peine de prison jusqu'à deux ans après jugement par le tribunal correctionnel

**Sanctions aggravées en cas d'accident
provoquant des blessures graves**

Excès de vitesse

- Amendes de 750 à 1500 € selon la vitesse
- Amende forfaitaire de 135 €
- Retrait de 1 à 4 points selon la vitesse